Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation





Le Coordonnateur

## **COMMUNIQUE**

Il est porté à la connaissance de la communauté estudiantine que tout étudiant, inscrit en licence 1 à l'UVS et ayant suivi régulièrement les cours de démarrage, bénéficie d'un kit de l'étudiant composé d':

- 1. un ordinateur portable ou ordinateur 2 en 1 au choix;
- 2. une clé de connexion 3G ou 4G suivant la disponibilité;
- 3. une carte SIM 3G ou 4G suivant la disponibilité.

Ces équipements, qui constituent vos outils de travail durant votre parcours de licence (3 ans) doivent être entretenus avec un soin particulier.

Néanmoins, tout étudiant qui, pour une raison particulière justifiée perd ou endommage un élément ou tous les outils de travail peut solliciter, par demande adressée à Monsieur le Coordonnateur, leur remplacement s'il satisfait aux conditions suivantes :

- a. avoir utilisé l'outil de travail pendant une durée d'au moins trois (03) mois ;
- b. avoir été assidu sur la plateforme de formation durant cette période :
- c. obtenir des résultats satisfaisants du semestre en cours ou de celui précédent.

Toutefois, il faudra noter:

- 1. que le remplacement se fera dans la limite du stock d'équipements disponibles ;
- 2. et qu'un seul remplacement ou réattribution est possible durant tout le cycle de licence (3 ans).

Par ailleurs, tout étudiant qui le souhaite peut bénéficier d'un ordinateur dans le cadre du Programme national intitulé "Un étudiant - un Ordinateur" en versant la contrepartie qui lui est demandée.

NB: tout étudiant dont l'ordinateur est en panne est autorisé à accéder à la "salle clients légers" pour suivre ses cours en attendant le dépannage de son ordinateur.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous contacter à l'adresselle suivante : support@uvs.edu.sn.

Pr Moussa LO

e Coordonnateur